



Soual, le 13 mars 2020

# **ECOLE DE SOUAL**

## **GARDE D'ENFANTS**

Au regard des mesures et directives données par l'Etat, l'école de Soual sera fermée à partir du lundi 16 mars.

Pour faire jouer la solidarité nationale et l'entraide entre les citoyens, les services de la mairie de Soual proposent de coordonner une action de garde d'enfants.

Le principe est le suivant :

- Les parents disponibles et qui ont la possibilité de garder des enfants à leur domicile, s'inscrivent auprès de la mairie
- Les parents qui, pour raisons professionnelles, ne sont pas en capacité de garder leurs enfants se positionnent auprès de la mairie
- Les services périscolaires jouent alors le rôle de mise en relation et de coordination de cette action

Pour toute information, inscription de vos enfants et positionnement dans le rôle de garde d'enfants, vous pouvez contacter la mairie de Soual : 05 63 75 52 49 / 06 12 80 08 39 / [periscolaire@mairie-soual.fr](mailto:periscolaire@mairie-soual.fr)